

BRUXELLES ÉCOLES

Le jeu du foulard n'est pas mort

Le papa de Victoria continue à informer les écoles sur les risques des jeux de strangulation

Il y a près de deux ans, une ado était retrouvée morte dans sa chambre, un foulard noué autour du cou. Aujourd'hui, la pratique de l'auto-strangulation a toujours cours dans les écoles. Et parce que, chaque jour, des enfants frôlent la mort en testant ces jeux extrêmes, son papa José poursuit le travail pédagogique dans les écoles bruxelloises et wallonnes.

C'est à l'agenda. D'ici peu, les parents et le corps professoral du Collège Saint-Pierre de Jette et des établissements scolaires voisins (Maria Assumpta, Sacré-Cœur...) seront conviés à une séance d'information autour de la mort par strangulation. Sans détour et sans tabou, il y sera question du jeu du foulard auquel a succombé Victoria, une jeune Bruxelloise de 13 ans, un soir de décembre 2008. "C'est à la demande de notre association de parents, qui est très active, que nous avons fait la demande de cette conférence", confie Henri Deneufbourg, sous-directeur. "Car même si nous ne sommes pas directement confrontés au problème, les parents ont lu et entendu beaucoup de choses à ce sujet".

Et qui mieux que José Fernandez, le papa de la jeune victime bruxelloise, pouvait aborder le délicat sujet des jeux dangereux? Car, souligne-t-il, bien qu'aucun en-

fant n'en soit mort en 2010, le jeu du foulard n'a pas du tout disparu des cours de récré. "L'an dernier, on a recensé dix décès par auto-strangulation. Depuis, il n'y en a plus eu, c'est vrai, mais de nombreux incidents ont été signalés à Bruxelles et aux quatre coins de la Wallonie. Il y a quelques jours à peine, un enfant de 8 huit ans est mort en France et un de 13 ans en Grande-Bretagne". C'est la raison pour laquelle, souligne José Fernandez, parents et enseignants doivent absolument prendre conscience des dangers de l'attrait des jeunes pour ce qu'il qualifie de "fantasme" de la strangulation - entraînant l'arrêt cardiaque et des séquelles physiologiques - mais aussi de ces jeux où la violence est subie ou sous-estimée. "Comme le petit pont massacreur ou même le catch, très populaire chez les 8-12 ans, et qui entraîne une forte identification de l'enfant, le garçon surtout". Car c'est dans l'ignorance de ce danger que de nombreux enfants ont trouvé la mort. "Certaines dires ne souhaitent toujours pas aborder ouvertement le sujet. Et il est vrai que si le phénomène n'est pas présent dans une école, il vaut mieux se limiter à des séances d'informations ciblées". De fait: susciter l'intérêt des jeunes pour ces jeux, à travers une vaste campagne de prévention, serait les inciter à se frotter au danger. «

LUDIVINE PONCIAU

Le sujet fait aussi débat sur Facebook

De nombreux groupes se sont créés sur les sites de liens sociaux tels que Facebook. Voici les plus emblématiques.

> **Chousingha - Association pour la sensibilisation aux jeux violents et aux jeux d'évanouissement.**

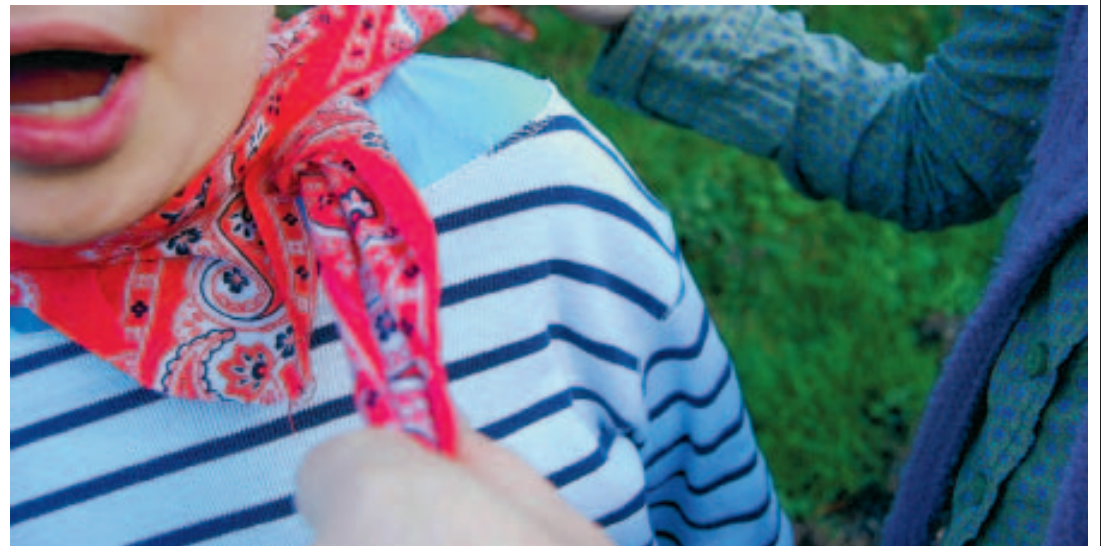
La page officielle de l'ASBL, élaborée par José Fernandez et son équipe compte 861 membres.

> **"Le jeu du foulard: lutter contre ce fléau.**

C'est aussi l'ASBL Chousingha qui se cache derrière cette page Facebook à plus large spectre et qui regroupe déjà 50.000 personnes! > **Victoria.**

Plus intimiste et initié par les camarades de la jeune fille, il regroupe 426 amis. > **"Le jeu" du foulard... pour que l'on arrête d'appeler cela un "jeu".**

Car tout ce qui comporte le mot "jeu" attire inexorablement les enfants et les ados, illustrent les trois administratrices belges de cette page à laquelle 311 personnes ont déjà adhéré.



La recherche de sensations inédites motive les jeunes à tester ces jeux de l'extrême. ■ E.R.

L'ASBL CHOUSINGHA

15.000 brochures distribuées aux jeunes

En quelques mois, José Fernandez, cofondateur de l'ASBL Chousingha, est déjà parvenu, en partenariat avec la Communauté Française, à mettre sur pied plusieurs tables rondes ministérielles sur les jeux dangereux dans les écoles primaires. Au cours de l'année académique 2009-2010, 15.000 brochures didactiques ont ainsi été distribuées dans les écoles primaires, secondaires et les centres PMS.

Depuis peu, et à la demande des pouvoirs organisateurs, les membres de l'ASBL animent également des séances d'information et des interventions afin de permettre aux parents, profs et éducateurs de mieux cerner le phénomène et de détecter les signes avant-coureurs. La prochaine séance publique est programmée le 25 novembre, à 19 heures au Collège Saint-Pierre de Jette, rue Verbeyst. «



José Fernandez. ■ J.J

ZAVENTEM PLAN CATASTROPHE

Ikea évacué après une fuite de gaz

Une fuite de gaz a été provoquée à Zaventem, mardi vers 10 heures, après qu'un camion a heurté une cabine de gaz sur la Leuvensesteenweg. La police et les pompiers ont dû procéder à l'évacuation des nombreux bureaux et entreprises situés aux alentours, dont le magasin de meubles Ikea, a-t-on appris de la police locale.

L'accident a eu lieu sur un parking du business park "Planet II". Un périmètre de sécurité a été établi pour permettre à la compagnie de gaz de procéder aux réparations nécessaires afin de résorber la fuite, ce qui a été fait vers 11h30, a indiqué les pompiers de Zaventem. Le périmètre de sécurité a ensuite immédiatement été levé.

L'opération a nécessité le renfort des pompiers de Bruxelles et de Louvain. «



B. La fuite a été rapidement maîtrisée. ■ LAURENT LANGE

Vite!

VILVORDE
Délit de fuite: auteur interpellé

L'auteur présumé du délit de fuite commis après l'accident de la circulation qui a causé la mort d'un piéton à Vilvorde samedi matin, a été interpellé, rapporte la police locale. Le parquet de Bruxelles ajoute que l'individu, en aveux, a été relâché après audition par le juge d'instruction. Samedi matin, un piéton a été mortellement fauché, vers 7 heures, sur la Brusselsesteenweg, à Vilvorde (Brabant flamand) par un automobiliste. «

BRUXELLES
Il n'a pas violé: il a été acquitté

Un homme de 53 ans, condamné à 2 ans de prison ferme, a été acquitté mardi par la cour d'appel de Bruxelles. Il était prévenu d'avoir abusé sexuellement du fils de sa compagne entre 1997 et 2003 lorsque ce dernier était encore mineur. La cour a estimé qu'il subsistait un doute, léger mais suffisant, quant à la culpabilité du prévenu. La cour a observé que la victime avait été floue quant à la personne qu'elle accusait, à la fois le prévenu et son propre père. «

FOREST
Tueurs aux mangas

La victime présumée des "tueurs aux mangas", dont on avait retrouvé le bassin et les cuisses en septembre 2007, parc Duden, a été reconnue sur photo par les suspects, en aveux des faits, et sa famille, a annoncé mardi J-M Meilleur, porte-parole du parquet. L'identité de la victime n'a cependant pas été confirmée de manière scientifique, rappelle le parquet, des analyses génétiques devant encore être effectuées. «